

Crise : 6 propositions économiques pour assurer le rebond en France

Soutenir l'emploi, notamment des jeunes, instaurer un moratoire sur la réforme de l'assurance chômage, indemniser les coûts fixes des entreprises: l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dessine ses propositions pour sortir de la crise.

Temps de lecture : minute

30 mars 2021

Depuis un an, les dispositifs de soutien d'urgence pleuvent pour aider les entreprises, indépendants et ménages à passer au mieux la crise économique qui découle de la pandémie mondiale. PGE, prêts participatifs, chômage partiel... Ces outils financiers sont le symbole du "quoi qu'il en coûte" cher à Emmanuel Macron même s'ils ne pourront sans doute pas empêcher une vague de faillites d'entreprises. Aujourd'hui, il est difficile, même pour des éminents spécialistes, d'évoquer un horizon de sortie de crise en France. Cette situation dépend de nombreux facteurs, au premier rang desquels la campagne de vaccination désormais ouverte en entreprise.

Pour autant, des scénarii voient déjà le jour pour être prêt le jour J. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) s'est prêté au jeu : il propose une série de mesures plus importantes que celles prévues à ce stade par le gouvernement pour assurer la "transition" des mesures d'urgence vers la relance. *"L'incertitude sanitaire reste grande mais la campagne de vaccination permet maintenant de concevoir une économie sans contraintes sanitaires fortes. Celle-ci sera marquée par des pertes de revenus de certains ménages et entreprises, qui sont cachées par les mesures de soutien"*, explique Xavier Ragot, président de l'OFCE, en introduction d'une note collective publiée lundi. *"La transition des mesures de soutien aux mesures de relance doit éviter la dégradation de l'emploi et les faillites"*, ajoute-t-il.

Pour détailler ses cinq propositions de mesures, l'OFCE prévient que *"l'évolution du chômage est très incertaine et dépendra en premier chef des mesures mises en place en 2021"*. Les voici :

Chômage

- Un moratoire sur la réforme de l'assurance chômage tant que le chômage n'est pas revenu à son niveau d'avant-crise (7%);
- Le report jusqu'à "la fin de la crise sanitaire" de la baisse du taux de prise en charge du chômage partiel par l'Etat. Cela pourrait représenter un coût de 10 milliards d'euros cette

année;

Emploi

- La création d'emplois aidés, pris en charge pour moitié par l'Etat, dans les services à la personne pour les plus de 25 ans ayant perdu leur emploi l'an dernier. Pour cette année, ils tablent sur 500 000 emplois aidés, pour un coût de 4,7 milliards d'euros;
- Des mesures spécifiques pour les jeunes, avec la création de 200 000 contrats aidés supplémentaires en 2021 pour ceux arrivés sur le marché du travail depuis le début de la crise
- Une aide temporaire jusqu'à 560 euros par mois pour les jeunes actifs ayant perdu leur emploi et les jeunes actifs étudiants dont les contrats courts n'ont pas été renouvelés;

Entreprises

- Une adaptation de l'indemnisation des coûts fixes, qui compenserait les pertes liées à la sous-utilisation du capital productif (incluant aussi les loyers), plutôt que sur la seule perte de chiffre d'affaires, car ce dernier "peut avoir peu de rapport avec les coûts fixes de l'entreprise". Cette aide serait déduite des montants perçus via le fonds de solidarité pour les entrepreneurs individuels, et pourrait ainsi coûter 18 milliards d'euros cette année.

Article écrit par Maddyness avec AFP